Je souhaiterais obtenir une copie du programme écrit pendant la seconde guerre mondiale sous le nom « Les jours heureux »

Bibliothèque publique d'information – notre réponse *actualisée* **le 22/05/2024.**

Le programme commun de la Résistance : des idées dans la guerre de Claire Andrieu.
Ed. de l'Erudit © Bibliothèque publique d'information

Fondé en 1943 dans la France occupée, le Conseil national de la Résistance (CNR) adopte un programme pour l'après-guerre baptisé *Les jours heureux* qui sera adopté le 15 mars 1944.
Les bibliothécaires d'Eurêkoi vous proposent de découvrir ce programme.

> *Après la Libération, le programme d'action de la Résistance, connu sous le nom « **Les jours heureux** » conduit à la mise en œuvre de réformes économiques, sociales et politiques **donnant la priorité à l'accès à l'éducation pour tous** et posant les bases du modèle social français. Il inspire également la rédaction du **préambule de la Constitution de la quatrième République**, qui fait partie des textes fondamentaux de notre droit actuel.*
>
> *La Journée nationale de la Résistance via le site du ministère de l'Éducation.*

Retrouver le Programme d’action de la Résistance, « Les jours heureux » en ligne

Vous pouvez lire ou relire le Programme d’action de la Résistance sur le site du musée de la résistance en ligne. Ce programme porte aussi le nom « Les jours heureux » ; après-guerre, il sera communément appelé Programme d’action du CNR.

Présentation du programme

> *La première partie, intitulée « Plan d’action immédiate », concentre l’ensemble des mesures à prendre en vue de la libération du territoire et de la restauration de la souveraineté nationale ; affirme ensuite la nécessité de la lutte armée et la reconnaissance de De Gaulle et de l’autorité du Comité Français de la Libération nationale. Une partie importante du texte est ensuite consacrée à la création des Comités départementaux de libération (CDL). Le rôle de ces comités se distingue de celui des Forces françaises de l’intérieur (FFI), dont les attributions sont également définies ;*
> *Viennent ensuite :*
> *– des mesures politiques comme le rétablissement de la démocratie, du suffrage universel et de la liberté de la presse,*
> *– des mesures économiques caractérisées par « l’instauration d’une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l’éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l’économie » et qui consiste donc en ce qu’on appellera généralement les nationalisations et qui est exprimé dans le texte comme « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d’énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d’assurances et des grandes banques»,*
> *– des mesures sociales et notamment un réajustement important*

des salaires, le rétablissement d'un syndicalisme indépendant et des délégués d'atelier et « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ».

Programme d'action du CNR – site du musée de la résistance en ligne

En images

Ce reportage du journal télévisé de France 2, en date du 12 mai 2023, revient sur l'élaboration du programme du Conseil national de la Résistance (CNR) sous l'Occupation, quelques jours avant les 70 ans de sa première réunion. Alors que le CNR et son programme sont devenus un totem, certains des acquis sociaux de la Libération sont remis en question. Mêlant images d'archives et interviews, il fait intervenir Guy Krivoissko, conservateur du Musée de la Résistance nationale, qui rappelle le contexte. Laurent Douzou, historien, évoque les mesures proposées, notamment les mesures économiques et sociales, dont les principales sont mises en place à la Libération.

Le programme du CNR et son application à la Libération – Lumni | Enseignement

Commémoration

L'Assemblée nationale a instauré le **27 mai comme Journée nationale de la Résistance**. Cette journée est l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du Conseil national de la Résistance.

Pour aller plus loin…

Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante de Claire Andrieu, *Histoire@Politique*, 2014/3 (n° 24), p. 5-23.

> *Négocié de l'été 1943 au printemps 1944, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) a été adopté à l'unanimité dans la clandestinité en mars 1944. La composition pluraliste du CNR et ses méthodes de travail réglées sur la construction du consensus ont contribué à la nationalisation de la Résistance et à la formation d'une nation résistante. La façon dont le contenu du programme a évolué ers la gauche au cours des négociations, et le plébiscite quasi unanime dont il a fait l'objet à la Libération, montrent qu'il était porté par un puissant mouvement social, lui-même en phase avec la modernité internationale. Cet ensemble de facteurs a permis à la Résistance d'imprimer durablement sa marque dans les structures économiques et sociales du pays libéré.*

Ainsi que cet ouvrage du même auteur ***Le programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*** par Claire Andrieu, Paris, Les Éditions de l'Érudit, 1984.